



Par mail et LRAR

Le 24 septembre 2022

Bonjour Monsieur Cabanne,

Nous avons bien reçu votre réponse en date du 27 juillet 2022, suite à nos demandes faites par LRAR le 19 juillet et par mails en date du 26 juillet avec l'avis de la CADA.

Nous avons consulté nos experts.

- 1) Sur les vols en direct sur Aérovision : Merci de me donner les écrits de l'Etat qui vous imposeraient un décalage de moins 30 mn.
- 2) Nous vous précisons que le bulletin « d'informations des riverains trajectoires » est largement insuffisant. Vous trouverez ci-joint le bulletin publié pour ORLY. Nous vous demandons de vous en inspirer pour satisfaire une réelle information des riverains et des associations.
- 3) En ce qui concerne l'avis de la CADA, nous vous demandons les données brutes au moins sur les 3 dernières années : 2019, 2020 et 2021.
- 4) Pour 2022 et les années à venir, nous vous demandons de nous les transmettre tous les trimestres.

Le rapporteur général de la CADA donne bien un avis favorable pour le point 1, c'est-à-dire « les données de bruit **et les données associées** ».

Nous souhaitons que l'aéroport fasse une communication plus transparente.

- 5) Nous vous demandons d'analyser les avancées faites, dans le bon sens, par l'aéroport de NANTES.

Vous n'avez pas répondu ni accusé réception de notre mail du 4 septembre 2022.

A vous lire Bien cordialement

Monique GUEDON

Présidente de l'association EPBE

PJ : bulletin riverains aéroport ORLY envoyé par mail le 4 septembre